



Mai 2016
N° 45

L'écho des sept pechs



Le mot du maire

Votre Conseil Municipal vient de terminer l'élaboration du budget de la commune 2016. Cette année l'exercice n'a pas été facilité par les services de l'Etat qui a réduit de plus de 20 000 € le montant total de sa participation aux frais de fonctionnement. Malgré cet handicap qui ampute notre capacité d'investissement d'autant, nous avons maintenu les taux d'imposition communaux à leur niveau de 2015 et concentré nos efforts d'investissement sur le programme de rénovation de l'esplanade et d'entrée de village (Avenue Carnot). Ce programme s'inscrit dans un projet plus général à moyen terme de rénovation du cœur de village : place de l'Etoile, rue M. Calas et place J. Jaurès. Notre capacité d'emprunt est importante et bénéficie de taux d'intérêt historiquement bas. Pour votre information nous avons dégagé en 2015 un excédent de plus de 175 000 € (résultat objectif d'une gestion rigoureuse) qui nous permet d'envisager des programmes d'investissements d'envergure mais raisonnables. Notre responsabilité est de programmer des investissements qui permettent le maintien en bon état du patrimoine de la Commune ; la dette d'emprunt augmentera mais l'important est que nous sommes et seront en capacité de rembourser l'échéance correspondante. La majorité de votre Conseil Municipal est suffisamment attentive et responsable pour intégrer dans le budget ces projets qui ont déjà fait l'objet de nombreuses discussions au sein des réunions du Conseil.

D'ici quelques semaines le site Internet de la Commune sera opérationnel et nous permettra de mieux communiquer sur les décisions du Conseil en mettant en ligne, notamment, les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal ainsi que d'autres informations utiles et importantes à la vie du village. Le site sera accessible aussi sur tablettes et Smartphones.

N'oubliez jamais que nous sommes à votre écoute, mais pour cela il faut nous contacter, pour vous apporter un conseil, une aide ou autre. Sachez que la confidentialité de ces contacts est un principe sur lequel je ne transigerai jamais ; vous pouvez donc nous approcher sans souci de publicité.

Je vous souhaite un excellent été et vous donne rendez vous lors des futures manifestations qui animeront la période estivale.

Le Maire

Sommaire :

- Le mot du Maire
- La fibre optique
- Budget principal
- Budget assainissement
- Projets d'investissement
- Taux d'imposition
- Bibliothèque
- C.C.A.S.
- Super Hérault
- Repas des aînés
- Petit rappel de bonnes conduites
- Défibrillateur
- Vie associative

La fibre optique

L'accès internet sur la commune via la fibre optique est très bien avancé. En effet, les travaux d'infrastructure sont réalisés (voir installations techniques devant la Mairie) et les différents opérateurs sont entrain de réaliser les connexions (Orange, SFR, Bouygues, Free). Nous pensons, objectivement, que l'accès rapide à internet devrait être opérationnel d'ici quelques semaines. Vous allez pouvoir surfer à grande vitesse, sur vos ordinateurs, tablettes et Smartphones ; attention toutefois à ne pas faire d'excès de vitesse 😊



PRESENTATION RESUMEE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE POUZOLLES			
2016			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	255 126 €	Atténuation de charges	54 414 €
Charges de personnel	413 713 €	Produits des services	45 180 €
Autres charges de gestion courante	106 223 €	Impôts et taxes	493 037 €
Charges financières	25 985 €	Dotations et participations	271 845 €
Opérations d'ordre entre sections	5 184 €	Autres produits de gestion courante	10 000 €
Virement à la section investissements	98 429 €	Produits exceptionnels	400 €
		Opérations d'ordre entre sections	29 784 €
	904 660 €		904 660 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENTS		RECETTES D'INVESTISSEMENTS	
Opérations d'investissements (*)	799 601 €	Subventions d'équipement	160 216 €
Remboursements d'emprunts (**)	156 439 €	Emprunts et dettes assimilés (***)	463 167 €
Opérations d'ordre entre sections	29 784 €	Dotations Fonds divers Réserves	191 920 €
Solde d'exécution reporté	108 223 €	Excédent de fonctionnement 2015	175 131 €
		Virement de la section de fonctionnement	98 429 €
		Opération d'ordre entre sections	5 184 €
	1 094 047 €		1 094 047 €
(*) = Voir ci-après la liste de ces investissements (**) = Dont 120 000 € seront couverts par le remboursement de la tva du projet "réservoir de Saint Martin". (***) = Dont 111 000 € seront couverts par le remboursement de la tva des travaux "esplanade et entrée du village". Le solde sera diminué du montant d'autres subventions demandées mais non encore attribuées.			

PRESENTATION RESUMEE DU BUDGET ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE POUZOLLES			
2016			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	20 000 €	Produits des services	78 000 €
Charges de personnel 2015 + 2016 (1)	32 200 €	Dotations et participations	29 168 €
Charges financières	15 923 €	Amortissements des subventions	26 389 €
Amortissements des biens	56 833 €		
Déficit 2015 reporté	8 601 €		
	133 557 €		133 557 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENTS		RECETTES D'INVESTISSEMENTS	
Investissements nouveaux réseaux	36 542 €	Remboursement tva	894 €
Réfection des réseaux	41 366 €	Amortissements des biens	56 833 €
Remboursements d'emprunts	19 845 €	Excédent 2015 reporté	66 415 €
Amortissements des subventions	26 389 €		
	124 142 €		124 142 €

(1) = En accord avec le Trésorier le budget assainissement 2016 prend en compte les charges de salaires de 2015 et 2016.

Pour rappel, les taxes d'assainissement sont les suivantes:

- Prime fixe : 40€ par compteur. Toutes les maisons participent de façon égalitaire même celles ouvertes temporairement
- Taxe d'assainissement: 0.70€ le m3; Pour permettre une responsabilisation des consommateurs; plus on consomme, plus on pollue et plus on paie.

PRESENTATION RESUMEE DES PROJETS INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE DE POUZOLLES		
2016		
Désignation	Montant	Commentaires
Réfection Esplanade	343 677 €	Programmes s'inscrivant dans un projet plus général de rénovation du cœur de village.
Aménagement Entrée village - Avenue Carnot	185 620 €	
Vidéo surveillance	55 871 €	Première tranche subventionnable d'installation de 5 caméras sur 8.
Réfection des bâtiments communaux	40 727 €	Isolation, accès handicapés,
Réfection des chemins	31 629 €	Chemin des Granges
Création aire de lavage des pulvérisateurs	30 000 €	En association avec Margon et Roujan
Réfection de la voirie village	26 769 €	Ruisseau du Merdauls
Achat véhicule	15 000 €	Pour l'équipe de voirie
Equipements bâtiments communaux	11 000 €	Défibrillateur, tréteaux, tables,
Extension réseau électrique et télécom	8 871 €	Pour nouvelles constructions.
Matériel de voirie	8 001 €	Motoculteur, nettoyeur haute pression, lame tracteur,
Panneaux de signalisation	8 000 €	Barrières, panneaux, ralentisseurs,
Frais modification du Plu	6 814 €	Frais de la modification simplifiée.
Frais curage rivière	6 496 €	Dans le cadre du programme pluriannuel d'entretien de la Thongue
Extension éclairage public	4 000 €	En attente de subventions
Création du site internet	3 200 €	Opérationnel avant l'été.
Autres	13 926 €	
Total 2016 des investissements	799 601 €	

Les taux d'impositions communaux 2016

	Base (1)	Taux (2)	Produit attendus
Taxe d'habitation	1360000 €	13,27 %	180472 €
Foncier bâti	862000 €	21,36 %	184166 €
Foncier non bâti	86500 €	66,06 %	57142 €

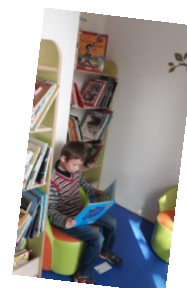
Total du produit attendu Budget 2016 : 421780 €

Bibliothèque

La bibliothèque municipale a subi quelques transformations ces derniers mois pour proposer un cadre plus agréable. Avec l'aide de subventions nous avons aménagé le coin enfants avec des étagères fonctionnelles et un petit fauteuil et canapé, l'ensemble coordonné et coloré. Dans l'espace adolescent et adultes de nouvelles étagères ont agrandi l'espace livres avec un plus grand choix de documentaires divers. Pour rendre l'espace plus convivial encore, nous avons opté pour deux tables rondes. A chaque période de vacances scolaires nous proposons des animations pour les enfants avec de petits ateliers fabrication-collage et chaque enfant, après un petit goûter, peut repartir avec ses œuvres. Pour les vacances d'avril, les plus petits ont pu assister à une lecture de conte, un kamishibai, technique venant du Japon qui présente des images pour illustrer la lecture du conteur sur un petit théâtre de bois.

Nous vous informons aussi que vendredi 3 juin de 16h à 19h, la bibliothèque recevra l'auteur Kader Ouardia qui viendra présenter ses livres. « Sniper », « Utopie » et « Les boules » trois romans écrit par un passionné de mots et de lettres au parcours atypique. Il écrit pour le plaisir, autant des romans, des intrigues, des poèmes ou des contes pour enfants. Un moment de partage et de rencontre qui se terminera par une séance de dédicace, suivi du verre de l'amitié.

Nous vous rappelons que l'inscription à la bibliothèque communale est gratuite.



Bulletin municipal d'information



Mairie de POUZOLLES
4, rue Martial Calas
34480 POUZOLLES

Téléphone : 04 67 24 61 70

Télécopie : 04 67 24 89 93

Police Municipale : 06.23.93.31.65

Messagerie : commune-de-pouzolles@wanadoo.fr

Site : www.pouzolles.fr

Quelques adresses :

Communauté de communes

Les Avant-Monts du Centre Hérault

Espace Vins et Campanes

ZAE l'Andacienne - 34480 MAGALAS

Tel: 04.67.36.07.51 - Fax : 04.67.35.26.86

SICTOM Pézenas - Agde

BP 112

34120 PEZENAS

Tel: 04.67.98.45.83

www.sictom-pezenas-agde.fr

Maison de la Solidarité

1, avenue de Caux

34320 ROUJAN

Tel: 04.67.24.50.80

Office de Tourisme Communautaire

ZAE l'Andacienne

34480 MAGALAS

Tel: 04.67.36.67.13

Site : www.tourisme-centre-herault.fr

Repas des aînés

Le repas traditionnel offert par la municipalité aux retraités de Pouzolles a eu lieu le samedi 2 avril. 119 personnes étaient présentes et ont pu apprécier le repas de qualité servi par le traiteur René Scheffel de Bédarieux. L'animation assurée par Duo Mélod'Ys a fait passer aux participants un agréable moment dans une très bonne ambiance. Mr le maire a souhaité la bienvenue à tous et a demandé à l'assemblée une pensée pour ceux qui n'ont pu se joindre à ce repas convivial.

Défibrillateur

Depuis quelques semaines Pouzolles est équipé d'un défibrillateur. Ce dernier a été installé sous le porche de la salle des fêtes.

Très prochainement une sensibilisation à l'utilisation de ce type d'appareil sera proposée à la population pouzollaise.

Comité de rédaction

Any Basset, Mauricette Calon, Monique Cros, Nelly Durand,

Sandra Macdonald, Nathalie Marquet., Guy Roucayrol

C.C.A.S

Le Centre Communal d'action sociale de Pouzolles est composé, à parité, de membres élus et de membres issus de la société civile. Il étudie toutes les demandes qui parviennent, sans exclusive, et apprécie de façon totalement indépendante la pertinence de la demande. Tout ceci dans le cadre de réunions strictement confidentielles ; confidentialité à laquelle sont soumises tous les membres du C.C.A.S.

Nous mettons à votre service nos compétences en matière de conseil auprès des nombreuses instances d'entraide qui existent pas ailleurs. Ne restez pas seul, nous avons peut-être certains moyens pour soulager vos difficultés temporaires. Un exemple parmi d'autres, il existe des aides très importantes pour isoler vos logements ; si vous respectez certains critères vous pouvez bénéficier d'aide et nous pouvons vous mettre en relation avec des organismes et/ou entreprises qui peuvent étudier votre dossier.

Super Hérault

L'émission de radio «SUPER HERAULT» de France Bleu Hérault sera enregistrée à la Salle des Fêtes de Pouzolles le Vendredi 13 mai de 17h30 à 20 h.

La diffusion (101.1 fm) aura lieu les jours suivants lors de la pause méridienne.

Ce jeu permettra aux intervenants de faire découvrir sur les ondes l'histoire et diverses facettes, anecdotes ou singularités, de notre village.

Les candidats retraceront l'investissement de leur association dans la vie de la commune avant de tenter de répondre aux questions sur notre département : son passé, sa géographie, ses activités, ses attraits, etc... Le public pourra les aider et les encourager !

L'engouement envers cette animation est tel que les villes et villages de l'Hérault doivent patienter plus de six mois avant de pouvoir l'accueillir !

Les Pouzollais sont donc invités à participer nombreux à ce divertissement empreint de gaieté et de convivialité ouvert à tous.



Petit rappel de bonnes conduites

Les encombrants sont des objets lourds et volumineux qui ne peuvent être transportés dans un coffre de voiture. Pour vous aider, il vous suffit de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie au 04 67 24 61 70 en indiquant la nature des objets à enlever. La collecte a lieu tous les premiers jeudis de chaque mois. Ne pas entreposer les objets à enlever avant cette journée. Aucun dépôt sauvage ne sera toléré et sera passible d'une forte amende.

Nous vous rappelons que les conteneurs verts et jaunes ne sont pas destinés à trainer dans les rues. Ils doivent être rentrés après le passage des camions de collecte.

Il est expressément demandé aux propriétaires de chiens de les sortir tenus en laisse et de ramasser leurs crottes, ceci pour des questions de sécurité et de propreté des rues du village. Des sacs poubelles dédiés aux déjections animales sont disponibles en mairie.

Autre problème récurrent, celui des stationnements gênants qui eux aussi créent un réel trouble au sein de la commune. Il est impératif de ne pas garer son véhicule devant un garage, au niveau d'une intersection ce qui nuit à la bonne visibilité des automobilistes ou sur les trottoirs.

Merci à tous de prendre bonne note de toutes ces remarques.